

Réf: Dossier N° 127759

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIRAD ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE PRES
DE LA PHARMACIE DES ALLEES, LOT 646, ILOT ANGRE SICOGI,
Lot 646, Ilot Angré SICOGI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIRAD ENTREPRISE »

Objet : Menuiserie alu, vente et achat fourniture et matériels de bureau, matériels informatiques, la location et la vente de matériels de véhicules, l'intermédiation et le commerce général et généralement, toutes opérations commerciales, financière industrielle, mobilières et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ou susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE PRES

DE LA PHARMACIE DES ALLEES, LOT 646, ILOT ANGRE SICOGI,
Lot 646, Ilot Angré SICOGI

Dirigeant(s) : M ZEGADOU ZAHUI ANGELO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06682 du 25/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33521/GTCA/RC/2022 du 25/07/2022

